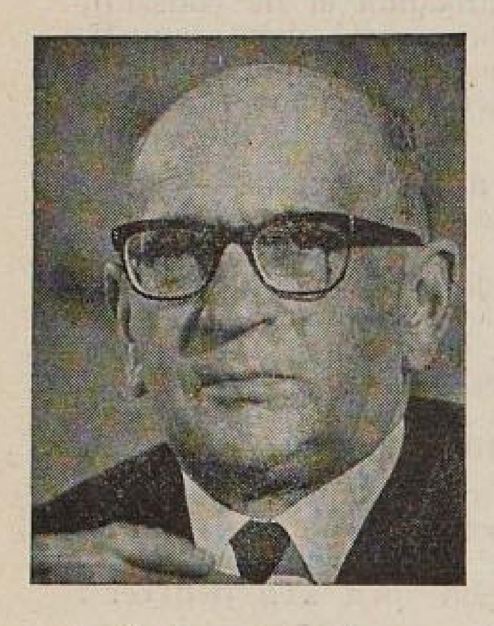


Elections Législatives

Scrutin du 23 Juin 1968

Electrices et Electeurs
de la 3e Circonscription du Doubs

Le 5 mars 1967, au premier tour et à une forte majorité, vous m'avez élu député du Haut-Doubs à l'Assemblée Nationale.

J'ai l'honneur de me présenter à nouveau à vos suffrages pour le scrutin du 23 juin 1968.

J'ai accompli mon mandat et j'ai tenu tous les engagements que j'avais pris envers vous.

En tant que Représentant du Doubs

Tout en exerçant mes fonctions gouvernementales, je me suis tenu près de vous, je me suis informé de vos problèmes, chacun a pu m'approcher ou m'écrire. En liaison constante avec vos municipalités et avec mes collègues du Conseil Général, un grand effort d'équipement a été entrepris. Beaucoup de projets ont abouti ou avancé, d'autres sont à l'étude : adduction d'eau, électrification, remembrement, abattoirs (agréments à l'exportation), centres hospitaliers, tourisme, formation professionnelle, réseau routier, télécommunications.

Cette tâche doit être poursuivie. Je m'y emploierai sans relâche. Notre espace rural ne doit pas devenir un désert français autour de quelques immenses métropoles de grands ensembles et de gratte-ciels. Nos campagnes, nos villages, nos centres intermédiaires, nos villes à l'échelle humaine, ont le droit à la vie, à la promotion, au progrès. Il y va de l'équilibre de notre civilisation.

Dans cet esprit, j'ai fait reconnaître à toutes les régions de montagne le caractère de zone de rénovation rurale qui entraîne d'ores et déjà dans toutes vos communes :

- pour l'éducation de vos enfants, l'allocation de bourses à tous ceux qui le méritent et avec un taux plus élevé.
- pour les agriculteurs, la possibilité d'obtenir dès l'âge de 60 ans l'indemnité viagère de départ,

En tant que Ministre de l'Agriculture

Je me suis attaché à poursuivre la réalisation du Marché Commun. Malgré des difficultés inévitables, la construction européenne demeure notre meilleure chance d'avenir.

Le Conseil des Ministres Européens, sous ma présidence, a adopté, en ce qui concerne le secteur essentiel des produits laitiers et de la viande bovine, des mesures qui mettent fin à une longue inquiétude et qui répondent aux demandes de la profession.

Nous avons obtenu la protection de nos fromages de garde (notamment l'emmental et le comté) par le stockage privé et éventuellement par l'intervention communautaire.

La clause de sauvegarde nous a permis d'établir une compensation sur les porcs importés en vue de redresser le marché intérieur.

Alors que cet ensemble de mesures devait permettre de soulager le monde agricole et de lui rendre l'espoir, de nouvelles difficultés sont survenues en raison des décisions sociales récentes, qui peuvent accroître certaines charges d'exploitation. Nous avons aussitôt entrepris, en liaison avec les organisations agricoles nationales, de mettre au point, sous la forme d'un plan intérimaire, de l'agriculture, des

mesures compensatoires

qui seront très prochainement appliquées.

Politique Générale : Le Salut de la Nation Le Destin de l'Homme Moderne

Mes chers compatriotes,

La France est entrée dans une période de crise grave. Nous devons en sortir au plus tôt. Il y va du salut de la nation.

Des améliorations sociales étaient nécessaires. Elles ont été accordées dans toute la mesure qui a paru possible. Elles n'auront de valeur que si nous pouvons garder une économie saine, une monnaie solide.

Certains agitateurs proclament ouvertement qu'ils comptent nous pousser vers l'inflation et vers la faillite afin de pouvoir faire la révolution ! Nous devons déjouer ce calcul et résister à ces entreprises insensées.

Les premières victimes seraient les titulaires de faibles revenus, les producteurs et travailleurs les plus modestes, les personnes âgées, les

jeunes qui cherchent un emploi. La France se trouverait distancée dans la compétition internationale, elle ne pourrait tenir sa place dans l'Europe. Il faudrait ralentir les investissements, renoncer aux équipements qui vous sont si nécessaires, et repartir à zéro... dans combien de temps ?

Si nous retrouvons la paix sociale, nous pourrons supporter les charges qui résultent, pour le budget et pour l'économie, des décisions les plus récentes et nous pourrons en tirer avantage par la relance de la consommation en poursuivant une politique d'investissement et d'expansion.

Tel est le choix fait par le Gouvernement qui a décidé de mettre en vigueur, à la date prévue, la Communauté Economique Européenne.

En dehors des préoccupations matérielles fort légitimes dui concernent le revenu, le pouvoir d'achat, le niveau de vie, les Français — et cela est particulièrement sensible chez les jeunes générations — aspirent à des valeurs morales renouvelées de conviction et d'idéal. Pour garder son équilibre en présence de mutations extraordinaires l'homme moderne a besoin de donner à sa vie une pleine signification et de consentir librement au type de la société dans laquelle il se trouve intégré. Tel est le principal problème de notre temps. Nous devons le concevoir dans toute sa gravité et dans sa véritable dimension.

C'est une incroyable duperie que de répondre à l'inquiétude ardente de notre jeunesse en lui proposant, comme autant de nouveautés, des mots d'ordre, des thèmes ou des doctrines qui datent de plus de cent ans : le romantisme des barricades, le phalanstère, le drapeau noir de l'anarchie voire les thèses marxistes, certes plus cohérentes, mais conçues à une époque et pour une société absolument différentes des nôtres.

Comment installer chez nous le régime bureaucratique du collectivisme, alors que les pays européens qui le supportent depuis la dernière guerre ne songent qu'à s'en délivrer ?

Que dire, enfin, de l'idée absurde de proposer aux Français le modèle du communisme chinois ?

La voie française : la Participation

Comme l'a souligné très justement le Président de Gaulle, la voie française ne peut être ni le communisme, ni le capitalisme, car ces deux systèmes méconnaissent la dignité et la réelle liberté de la personne. Notre voie est celle du Nouveau Contrat social, contrat de concept humain, exprimé par la société de participation.

La participation ne doit pas être un mot vide et ne doit pas se limiter à certains aménagements d'ordre salarial ou syndical. Elle doit conduire l'homme moderne à ne pas être un simple agent d'exécution ou un sujet, mais à participer avec son pouvoir de réflexion aux décisions qui concernent la vie professionnelle, la vie familiale, la formation permanente, la cité.

La participation de tous les citoyens à la vie générale sera mieux assurée dans le cadre d'une gestion régionale, desserrant l'étau bureaucratique de la centralisation, et permettant à chacun, par l'intermédiaire des élus locaux et des représentants professionnels, d'exprimer son opinion et de suivre les réalisations qui concernent sa vie quotidienne.

Nos objectifs :

- la participation à tous les stades de la vie économique et publique,
- la dé-bureaucratisation administrative,
- la régionalisation,
- la **construction européenne** qui, ayant franchi l'étape économique doit aborder l'étape sociale et l'étape politique,
- une politique internationale non engagée, cherchant à abolir la division du monde en « blocs » et poursuivant les efforts qui ont abouti à faire de Paris **la capitale de la Paix**,
- un accord international en vue d'abolir l'armement nucléaire pour tous les pays sans exception,
- une coopération internationale entre les pays les plus prospères pour nourrir les peuples affamés et promouvoir les pays sous-développés du tiers monde (rappelant ici notre proposition de Genève, en vue du transfert des dépenses militaires vers des dépenses d'assistance et de progrès).

Sur un tel programme, il nous paraît possible d'obtenir l'adhésion d'une large majorité des Français.

Tel est le sens que je donne à ma candidature.

J'attends avec confiance votre décision. Je vous demande une réponse massive, afin de mieux soutenir mon action dans l'intérêt du Haut-Doubs, de la France et de l'Europe.

Vive la République !
Vive la France !

Vu : le Candidat

Edgar FAURE
Conseiller Général du Canton de Pontarlier
Ministre de l'Agriculture
Président du Conseil des Ministres de l'Agriculture de la Communauté Economique Européenne

SUPPLÉANT :
Christian GENEVARD
Conseiller Général, Maire de Morteau

ImCoPo - FAIVRE - Pontarlier